

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2578

présenté par

M. Metzdorf, M. Frébault, M. Seo, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve,
M. Dirx, M. Kasbarian, M. Labaronne, Mme Lebec, M. Maillard, M. Masségia, M. Midy,
M. Rodwell et M. Sitzenstuhl

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.